

Demande de dérogation mineure

Avis public de consultation

Est par la présente donné par le soussigné, directeur général/greffier-trésorier par intérim de la municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Claire, le 3 septembre 2024 à 20h00, à la salle du Conseil sise au 135, rue Principale, à Sainte-Claire.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante portant le numéro 2024-05:

Nature et effets : Cette demande de dérogation a pour effet de rendre réputé conforme la construction sur le lot 3 713 168, dont la superficie est de 3 602,9 mètres carrés et une profondeur variant de 42,68 mètres à 57,22 mètres au lieu d'une superficie de 4 000 mètres carrés et d'une profondeur minimale de 60 mètres et ce, tel qu'exigé à l'article 41 au règlement de lotissement 2022-721.

Identification du site concerné : 41, route de Buckland, zone 122-Af

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance ordinaire du 3 septembre 2024.

Donné à Sainte-Claire, ce 13^e jour d'août 2024.

Le directeur général/greffier-trésorier par intérim



Dany Fournier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général/greffier-trésorier par intérim de la Municipalité de Sainte-Claire, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie de cet avis à bureau municipal et à l'Église le 13 août 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 13^e jour d'août 2024.

Le directeur général/greffier-trésorier par intérim



Dany Fournier